

Conseil municipal du 11 avril 2025

<u>Présents</u>: HUGEDET Didier, BONNE Antoine, VALOT Valérie, ARNOULD Michael, VON FELTEN Karl, RENAUDIN Philippe, GROSJEAN Françoise, DEMANGE Marie-Line, ETIENNE Françoise.

Absents excusés : MIGNOT Sophie, DUSSY Marilyne.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 11 AVRIL 2025

Désignation d'une secrétaire de séance : Valérie

Nombre de personnes votantes : 9

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Cf. document "CR 21 MARS 2025" ci-joint

Délibération : adopté à l'unanimité.

ACQUISITION PARCELLE BOISEE

L'acquisition des parcelles ZN 21 et ZN 22 a été actée le 01 avril 2025

Information.

CDG 70 – PRIMES RIFSEP

Le Comité Social Territorial du centre de gestion de la Haute Saône s'est réuni le 01 avril 2025 ; il a rendu, à l'unanimité des voies un avis favorable à notre proposition de délibération concernant la mise en place de la prime RIFSEP au bénéfice de nos employés communaux. Les sommes correspondantes ont été inclues dans la préparation budgétaire 2025.

Information (une fois par an en décembre).

VOTE DES 3 TAXES BUDGET COMMUNAL

Pour cette année, il est proposé d'augmenter les taux de 5%.

TFB taux à 38.15 % - TFNB taux à 30.33 % - TH taux à 6.22%

Le produit attendu corrélé est de 129 132 €.

Il se décompose en 3 parties : TF + TFNB + TH 126 740 € au compte 73 111,

FNGIR 1 205 € au compte 73 221,

Allocations compensatrices 1 187 € au compte 74 833.

Délibération : adopté à l'unanimité.

VOTE DES ADHESIONS ET SUBVENTIONS

Il est proposé de reconduire les adhésions et subventions à l'identique des années passées.

Rappel : clause de présence sur le territoire communal minimum = une année pour bénéficier d'une subvention globale de 224 €.

Délibération : adopté à l'unanimité.

ENDETTEMENT ET RATIOS FINANCIERS BC + BEA

3 prêts bancaires en cours sur le budget principal et un nouveau prêt à contracter avant le 24 avril 2022 :

250 000 € Travaux Place de la Mairie / 20 ans - Taux 3.90% => 2026

80 000 € Travaux Ecole + Eglise / 25 ans - Taux révisable 2.395% => 4.80% => 2029

150 000 € Travaux commune : rénovation éclairage public + rénovation chemins ruraux - 1.45 % => 2030

250 000 € Travaux commune : rénovation énergétique bâtiments communaux + voirie - 1.17 % => 2042

Encours de la dette : 303 699 € soit une annuité de 47 087 € qui représente 91.61 € par habitant par an.

Le ratio de solvabilité est de 17.8 % (< 25%).

Le ratio en nombre d'années au regard de la Capacité d'Auto-Financement pour épurer la dette est de 1.60 (< à 10 ans)

450 000 € Travaux mise en conformité système assainissement - Taux 0.64 % => 2041

Encours de la dette : 342 837 € soit une annuité de 23 989 € qui représente 46.7 € par habitant.

Le ratio de solvabilité est de 24.3 % (< 25%).

Le ratio en nombre d'années au regard de la Capacité d'Auto-Financement pour épurer la dette est de 0.85 (< à 10 ans).

Information.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Un vote par budget (Communal - Annexe - Eau/assainissement).

Le niveau de vote est défini au niveau du chapitre.

Vote à main levée. Signature par chaque membre présent des différents documents (x3).

vote a main rever signature par enadat memore present als affecting accuments (ns).		
BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	507 905 €	359 635 €
Délibération : adopté à l'unanimité	é.	
BUDGET EAU-ASSAINISSEMEN	NT 161 905 €	504 415 €
Délibération : adopté à l'unanimite	é.	
BUDGET LOTISSEMENT	575 120 €	597 155 €
	_	

Délibération : adopté à l'unanimité.

LOTISSEMENT DE LA CRAIE

En cours du dossier loi sur l'eau, démarches auprès des organismes financiers engagées, auprès des organismes commerciaux également Cf. plaquette.

Décision à prendre en fonction des différents retours :

- Appel d'offre travaux tranche 1 attendus pour le 25 avril,
- Organismes financiers pour la mi-mai.

Information.

Informations et questions diverses

- Spectacle Culture 70 "Otite Orphéonique" derrière la mairie courant mai.
- Cérémonie du 08 mai à Bougnon
- Sied
- Théâtre : « Les tréteaux Portusiens »

Date du prochain CM => fin mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.